



## Copenhague, la gouvernance mondiale de l'écologie entre ethnocentrisme et anthropocentrisme ?

Par [Julien Teil](#)

Thème: [Environnement](#)

Mondialisation.ca, 19 décembre 2009

19 décembre 2009

En date du 2 décembre 2009, le journal Le Monde a publié le point de vue de Martine Aubry sur Copenhague. (1) Celle-ci invitait à un renouveau écologique sous la formule « À Copenhague, il faut inventer la solidarité écologique du XXI<sup>e</sup> siècle ». La gouvernance mondiale de l'écologie telle qu'elle s'amorce confirme les déclarations de Martine Aubry qui supposaient « l'émergence d'une gouvernance globale plus forte et mieux coordonnée, faisant place à une organisation mondiale de l'environnement dotée de pouvoirs contraignants ».

Affiche du WWF, qui milite pour la nécessité d'inscrire la question démographique, soit une réduction importante des populations, dans la liste des préoccupations écologiques. Ces « pouvoirs contraignants » ont déjà pour projet d'institutionnaliser mondialement le marché du carbone ou Emission Trading. Ce concept est en réalité issu de l'Agence de protection de l'environnement U.S sous la présidence de Jimmy Carter. Bill Drayton, qui tout comme Jacques Attali, se présente lui aussi comme un prophète du social business, revendique son rôle dans la genèse de cette idée. (2)

La gouvernance mondiale écologique telle qu'elle se structure actuellement, comporte un déficit démocratique considérable, qui risque de permettre par la même occasion l'instauration de mesures reposant sur des thèses malthusiennes.

Longtemps mise à l'écart des sujets qui seraient abordés lors du sommet de Copenhague, la « démographie verte » pose désormais des questions jusque dans les médias. Pourtant, les travaux d'organismes engagés dans les discussions sur le climat, abordaient la question depuis des mois, voire des années. (3) C'est notamment le cas de WWF, ou de l'Optimum Trust Population et du Club de Rome, pour qui la démographie est un sujet pour lequel ils ont bien préparé leur plaidoirie. En ce qui concerne le traitement médiatique de la question: il se résumerait à la nécessité d'inscrire la question démographique dans la liste des préoccupations écologiques.

Greenpeace a opté pour une position différente, le Courrier International du 19 Novembre 2009 indiquait :

« Pour Greenpeace, aborder la question démographique à Copenhague ou lors d'autres sommets préliminaires serait contre-productif. "Le débat entre les pays industrialisés et ceux qui le sont moins est si sensible et si gangrené par la méfiance qu'y introduire une question comme la croissance démographique ne ferait que susciter la colère", insiste Stephanie Tunmore, la porte-parole de Greenpeace International. » (4)

Néanmoins, et cela est particulièrement équivoque: pour Greenpeace ce serait l'incompréhension qu'un tel sujet provoquerait qui l'exclut du débat. Autrement dit le problème ne semble pas relever du fait qu'il devrait engager un débat démocratique autour de l'historique des thèses malthusiennes, et de leur socle scientifique.

En outre, cette déclaration peut être révélatrice sur la conception que présente Mme Tunmore de l'histoire. On y retrouve l'ethnocentrisme qui suggère qu'une élite d'États (dénommée G20 pour l'occasion) conduit un peuple d'États (dénommé G77 pour l'occasion). Cette conception donne libre cours à l'idée selon laquelle les solutions apportées par les occidentaux, bien qu'elles invitent à la critique, sont incontournables, comme le soutiennent les acteurs du microcrédit. (6) D'autre part, l'idée exprime que la totalité des rapports de forces entretenus autour d'une question mondiale se résument à cette équation.

Or ces rapports de forces intègrent également les OSC (Organismes de la Société Civile), dont font partie les ONG, parmi lesquelles Greenpeace. Puis, il faut compter parmi ces ONG, les fondations accréditées en tant qu'ONG et qui représentent parfois des intérêts loin de refléter une réelle volonté écologique. Les entreprises, autres représentants des OSC, sont elles aussi de la partie, bien qu'elles soient déjà indirectement représentées par beaucoup d'ONG. (7)

Enfin il faut ajouter à l'inexactitude de la déclaration de Stephanie Tunmore, son manque soit d'honnêteté, soit de connaissance des relations internationales. Que nous apprennent donc un examen des relations internationales ?

Les mécanismes de la gouvernance européenne qui intègrent eux aussi les OSC dans leurs modes de régulation sont particulièrement parlants et représentatifs de la réalité des relations interétatiques. En réalité, les relations interétatiques européennes sont en grande partie élaborées sous la responsabilité des think-tanks et lobbys idéologiques. (8) Parfois mandatés et consultés, ces organismes ne représentent aucun intérêt démocratique, pourtant ils participent à la politique de l'Europe. Il en est de même pour l'élaboration des lois relatives au marché, à l'économie, aux mesures sociales, pour lesquelles ce sont les lobbys industriels qui se partagent le gâteau bruxellois. D'ailleurs Greenpeace n'est pas ignorant des pratiques des lobbys bruxellois puisque l'association s'est opposée, lors d'une session, à la puissante Table Ronde des Industriels Européens. (9)

Or les mesures lentement mises en place pour aboutir à une gouvernance mondiale sont non seulement calquées sur le modèle de la gouvernance européenne, mais elles sont encore plus antidémocratiques et bien plus prédatrices. Cette gouvernance mondiale, telle qu'elle s'institutionnalise à travers les étapes qu'elle traverse depuis au moins un siècle, portent les traits d'une gouvernance dont est exclus les peuples et la démocratie. Les propos de Martine Aubry ne sont que ceux d'un intermédiaire, mais auront au moins le mérite d'éclaircir la situation pour certains.

Un nombre incalculable de procédés et d'étapes a participé à la mutation des relations internationales vers une gouvernance mondiale, parmi lesquels les guerres, le marché mondialisé, la crise économique, etc. Les rapports entre l'État, en tant que représentant du bien public, et les entreprises ont eux aussi mutés. Et, l'ensemble des biens publics sont désormais privatisés, concédés par ceux que, conformément aux principes de nos constitutions, nous avons élus pour nous servir et nous représenter.

Les ONG, quant à elles, en dehors de leur notoriété, jouissent désormais d'une

reconnaissance, et d'un statut, elles sont mandatées pour représenter le bien public à travers le concept de société civile. Or, aucun processus démocratique n'expose en quoi elles nous représentent.

De plus, beaucoup d'entre elles sont en réalité contrôlées par les fondations, les think-tanks, les multinationales et les banques. (10) Greenpeace qui exclut les dons des fondations et des multinationales fait partie des quelques ONG épargnées. (11) Seulement, pour qu'elles se révèlent assurément intègres, il faut aussi compter sur leur non adhésion aux thèses, qui après greenwashing, deviennent soudainement des vérités scientifiques. Il est aujourd'hui difficile de dire du réchauffement climatique anthropique qu'il est une vérité scientifique incontestable. C'est d'ailleurs ce fait qui devrait intéresser en premier lieu les associations qui réclament le bien public et la démocratie. On est ainsi en droit d'attendre d'elles qu'elles procèdent à un examen des différents champs d'expression autour de la question du climatgate.

Il faudrait aussi que ces quelques ONG repensent leur rôle de protecteur des biens publics, car cette action elle, est parfaitement concrète.

Aujourd'hui, que gouverne l'État ? En fait plus grand chose, puisque les biens publics ont majoritairement été privatisés. Et la France, est une exception qui a su jusqu'à présent préserver une partie de ses biens publics et de ses acquis de souveraineté. Par contre, pour certains biens publics, cela fait longtemps que la privatisation ne s'opère plus au niveau de l'État mais directement à travers les organes de la gouvernance mondiale, et sans que l'on en soit informé: la privatisation de l'eau est déjà copieusement engagée. (12) Et, c'est bientôt le vivant qui le sera dans son intégralité comme l'exposent notamment les sessions de la commission du Codex Alimentarius. (13)

Ce qui s'opposera réellement à cela n'est pas une intervention de Greenpeace dans l'arène de la gouvernance mondiale, comme ce fut le cas à Bruxelles. Ce genre d'interventions efficaces dans les arènes de la gouvernance européenne se compte sur les doigts d'une main. Quels pronostics pouvons nous faire de ces interventions dans l'arène de la gouvernance mondiale ?

Cette arène, nous sommes déjà dedans, et Copenhague est un de ses rendez vous. Car, cette rencontre internationale est un de ces fameux processus nécessaires à l'accélération de la mise en place de la gouvernance mondiale. C'est sa première vocation. Les autres ne sont que secondaires, voir inexistantes et relèvent purement du fantasme engendré par une fabuleuse campagne médiatique et beaucoup d'argent.

Les mesures décidées à Copenhague profiteront à ceux qui participent à l'élaboration de la « justice climatique », car ils sont à la fois témoins, juges et parties .Elles n'appartiennent ni à Greenpeace, ni au peuple, mais à ceux qui ont les moyens de les apporter: c'est à dire ceux qui contrôlent les biens publics, devenus de simples richesses privées. Ce ne sont donc définitivement pas le G20 et le G77 qui n'ont qu'un rôle d'intermédiaire afin de mieux projeter l'illusion des antagonistes. On ne peut manifestement pas non plus conclure des rapports qu'ils se résument à l'interprétation subjective que pourrait générer un débat autour de la question « démographique » au sein du G20 et du G77. Par contre il est évident que Copenhague est une étape de plus, intégrant « l'écologie » au menu des questions « politiques ». Or ce qu'on définissait auparavant et à juste titre, comme « la politique », par définition inhérente à la démocratie, a muté vers ce qu'on appelle la « gouvernance ».

La véritable vocation de Copenhague semble être de s'accaparer un domaine pour le moment libéré d'une institution mondiale. Et cela afin d'aboutir à une gouvernance mondiale de l'écologie anti-démocratique. Il s'agit entre autres, de la confiscation d'un domaine d'expression au sein duquel une écologie concrète et démocratique est possible, en particulier par la dénonciation des mécanismes évoqués ci-dessus. Dans cette optique de dénonciation des parasites de la démocratie, les ONG seraient, sur le long terme, amenées à l'abandon de leur statut au profit d'une démocratie plus réaliste.

A l'opposé, Jacques Attali considère que le rôle miraculeux des ONG invite à la création d'une Organisation Mondiale des ONG, qui défendrait « la mise en œuvre des fondements de la démocratie : la liberté d'expression, la protection des femmes et des enfants, la lutte contre la peine de mort, le droit au travail, le droit au crédit, le droit au logement. » (15)

Mais à Copenhague, il est avant tout question de poursuivre les mesures engagées et qui annoncent inévitablement une gouvernance du vivant, une gouvernance de la démographie et une gouvernance plus aiguisée de l'énergie. (16) Ces prédictions appartiennent à une perception anthropocentriste, qui au nom d'une objectivité sur la nature, exclut l'homme de celle-ci. Pour les tenants de ces thèses, il serait ainsi possible d'entreprendre un parfait examen des problématiques écologiques.

Cela pose inévitablement la question du rapport qu'à l'homme à la nature, tout comme le reflètent également les idées de Mihail Roco (17) concernant le Transhumanisme et les nanotechnologies. (18)

Enfin, il est surprenant que les éléments révélés par le Climatgate ne soient pas au sommaire des discussions de Copenhague, ni des inquiétudes du monde associatif. Pourtant, leur authenticité a été confirmée par le CRU (Climat Research Unit), qui n'est pas revenu sur cette déclaration à ce stade. Phil Jones, directeur du CRU, dont les travaux constituent le socle scientifique des questions abordées au sommet, a été suspendu provisoirement de ses fonctions, avec son accord, le temps de l'enquête. (19)

Que pouvons nous conclure de la future gouvernance mondiale de l'écologie étant donné que les doutes soulevés par sa consistance scientifique ne sont pas abordés ? Et, dans cette perspective, que nous apprend la volonté de mettre en place une « organisation mondiale de l'environnement avec des pouvoirs contraignants » dans le contexte d'une gouvernance mondiale antidémocratique ?

## **Notes et sources :**

(1)

[http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/12/02/a-copenhague-il-faut-inventer-la-solidarite-ecologique-du-xxie-siecle-par-martine-aubry\\_1275025\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/12/02/a-copenhague-il-faut-inventer-la-solidarite-ecologique-du-xxie-siecle-par-martine-aubry_1275025_3232.html)

(2) William « Bill » Drayton, tout comme Mr Attali, estime que l'entreprenariat social permet de résoudre les problèmes de pauvreté. Ainsi, il a fondé en 1981 le fond Ashoka afin de développer cette activité. Il a été sous l'administration Carter, assistant administrateur de l'Agence de l'Environnement U.S. C'est à ce titre qu'il lança le principe de marché du Carbone. On voit aussi apparaître un membre du CFR en 1985, sous le nom de « William Drayton ». Nous ne pouvons en conclure que c'est bien lui, mais aucun autre William Drayton ne bénéficiait d'une renommée particulière à l'époque.

(3) Voir le site Planète-Attitude, plate-forme de la communauté WWF en France : <http://www.planete-attitude.fr/>

(4) <http://www.courrierinternational.com/article/2009/11/19/demographie-le-grand-tabou>

(5) Ce modèle de développement est encouragé, entres autres, par Jacques Attali, fondateur de Planet Finance, qui y voit notamment une solution à la crise économique

(6) A ce propos, lire « Organisations non ( ? ) gouvernementales , La lettre du Forum de Delphes, Novembre 2007 par Thibault Le Texier. [http://tibo.lt.free.fr/article.php3?id\\_article=84](http://tibo.lt.free.fr/article.php3?id_article=84)

(7) Voir « La Marche irrésistible du nouvel ordre mondial, sous-titre : Destination Babel, Éditions François-Xavier de Guibert, 2007 » Par Pierre Hillard.

(8) In « Europe Inc - Comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale » Collectif, Agone, 2005. Il semble qu'un fait similaire impliquant Greenpeace face à l'ERT soit relaté ici : <http://archive.corporateurope.org/observer9/stockholm.html>

(9) Voir à ce propos « Les ONG, instruments des gouvernements et des transnationales ? » par Julien Teil, Réseau Voltaire, 30 juillet 2009 : <http://www.voltairenet.org/article161139.html#article161139>

(10) La politique de financement de Greenpeace est indiquée ici : <http://www.greenpeace.org/france/transparence-financiere/ressources-greenpeace>

(11) En France, la gestion de l'eau se fait à travers des organismes publics qui ont des contrats avec le secteur privé . C'est notamment le cas du SEDIF dirigé par André Santini. Pour de plus amples informations, consulter le site de l'association S-EAU-S : <http://seaus.free.fr/>

(12) Les écrits de Dominique Guillet, fondateur de l'association Kokopelli éclairent parfaitement sur le sujet. Certains sont disponibles sur le site de l'association : <http://www.kokopelli.asso.fr/>

(13) Discours de Jacques Attali au sommet mondial des ONG, 10 septembre 2004. <http://www.voltairenet.org/article161364.html>

(14) Il est notamment question, au sein de l'élaboration de la politique énergétique « responsable » de développer massivement les agro carburants. Jean Ziegler, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation auprès de l'ONU, estime que la culture des agro carburants est déjà vectrice de malnutrition : [http://www.notre-planete.info/actualites/actu\\_1394\\_biocarburants\\_crime\\_contre\\_humanite.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_1394_biocarburants_crime_contre_humanite.php) . L'association Survie quant à elle relate les actions entreprises par Daewoo au Madagascar : <http://survie31.over-blog.com/article-25402693-6.html>

(15) Mihail Roco est le co-auteur du rapport « Converging Technologies for improving human performance » ( « Technologies convergentes pour améliorer les performances humaines »), publié avec William S. Bainbridge, son collègue de la NSF. Ce dernier milite avec les Transhumanistes pour le dépassement de l'humanité par une post-humanité « augmentée » via implants corporels, hybridation homme-machine et autres téléchargement de la conscience sur ordinateur.

(16) Le transhumanisme est une idéologie traitée dans les ouvrages du collectif grenoblois Pièces et Main d'œuvre. Mais aussi sur leur site internet : <http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?article24>

(17) Voir l'article du journal Le Monde : [http://www.lemonde.fr/le-rechauffement-climatique/article/2009/12/02/climategate-le-directeur-du-centre-de-recherche-demissionne-temporairement\\_1275245\\_1270066.html](http://www.lemonde.fr/le-rechauffement-climatique/article/2009/12/02/climategate-le-directeur-du-centre-de-recherche-demissionne-temporairement_1275245_1270066.html)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Julien Teil](#), Mondialisation.ca, 2009

---

Articles Par : [Julien Teil](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)